

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 octobre 2022**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 06/10/2022

Délibération N° D-2022-1310-05

Membres présents : 37 membres

Mesdames BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, HERRMANN Marc, STAHL Denis, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame ROHFRIETSCH Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude LASTHAUS, pour voter en son nom.
Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Monsieur BURGER Gaston pour voter en son nom.
Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Monsieur SCHMITT Alfred pour voter en son nom.
Madame DIETRICH Isabelle a donné pouvoir à Monsieur VOGEL Justin pour voter en son nom.
Monsieur GROSSKOST Alain a donné pouvoir à Monsieur HELLER Jean-Luc pour voter en son nom.

Membres absents excusés : .../...

Objet : Travaux d'aménagement de la voie cyclable entre Truchtersheim et Pfettisheim : attribution du lot n°2 - plantations

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire des résultats de la consultation relative au marché de travaux d'aménagement d'une piste cyclable entre Truchtersheim et Pfettisheim – lot 02 : 'espaces verts'.

Le lot 01 – 'piste cyclable et drainage' a été attribué précédemment, lors du Conseil communautaire du 07/09/2021.

Le lot 2 – 'espaces verts' a fait l'objet d'une reconsultation à laquelle la Collectivité européenne d'Alsace a été associée. 6 offres ont été déposées dans les délais et analysées par la commission d'appel d'offres. Gaston Burger, Président de la CAO, fait état de l'analyse de la commission et propose d'attribuer le marché à l'entreprise Jardins Gottri Rémy pour un montant de 66 155,50 € ht.

Après délibération, le Conseil communautaire **approuve** la proposition de la Commission d'appel d'offres et **attribue** le lot n°2 à l'entreprise Jardins Gottri Rémy pour un montant de 66 155,50 € ht. Le conseil **autorise** également Monsieur le Président à **signer** le marché à intervenir ainsi que tous documents se rapportant à ce projet.

Fait à Truchtersheim, le 17 octobre 2022

Le Président,

Justin VOGEL

